

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT N°1165-26
RELATIF À L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES IMMEUBLES

Aux personnes intéressées par un projet de règlement relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles portant le n°1165-26.

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 10 mars 2026, le projet de règlement n°1165-26 permettant à la Municipalité de régir les bâtiments situés sur son territoire afin d'en empêcher le dépérissement, de les protéger contre les intempéries et de préserver l'intégrité de leur structure. Ce projet de règlement ne comprend pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu **le 9 avril 2026 à 19 heures** à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable des dossiers d'urbanisme expliquera la demande et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet d'un tel projet de règlement déposé.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut en prendre connaissance au bureau de la Directrice générale et greffière-trésorière à l'Hôtel de Ville sis au 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30.

Donné à Sainte-Julienne, ce 25 mars 2026.

(signé)
Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière